



# L'essentiel



du jeudi 16 octobre 2014 - de la part de Stéphane Le Foll

## **POLITIQUE FAMILIALE**

**Il convient de se féliciter de la modulation des allocations familiales, à la fois pour la méthode, car cela se fait en dialogue avec le groupe socialiste ; et sur le fond, car la modulation est une mesure de justice sociale qui ne va concerner que 13% des familles qui perçoivent des allocations familiales. Tous les ménages continuent de percevoir des allocations familiales, mais pour les ménages les plus aisés, le montant est diminué. Avec cette modulation, d'autres mesures initialement proposées ne seront ainsi plus nécessaires : c'est le cas notamment de la modulation de la prime à la naissance.**

**Il convient de se féliciter de la modulation des allocations familiales, à la fois :**

- **Pour la méthode**, car c'est comme cela que le **travail doit se faire avec le groupe socialiste** : le gouvernement fait des propositions, et celles-ci sont naturellement constamment discutées, le cas échéant améliorées, substituées, c'est le cas en l'espèce, dans un travail en bonne intelligence avec le groupe socialiste. Les députés socialistes vont ainsi déposer « en accord avec le gouvernement » un amendement au PLFSS 2015 : avec ces dispositions « le gouvernement et la majorité poursuivent les réformes de structure » (M. Touraine, 16/10/14).
- **Sur le fond**, parce que cette mesure de modulation est une **mesure de justice** :
  - o **Elle ne va concerner que 13% des familles qui perçoivent des allocations familiales : elle n'implique aucun changement pour les familles aux revenus allant jusqu'à 6 000€/mois.** En effet :
    - Les allocations restent inchangées en dessous de 6 000€/mois de revenus par foyer : elles seront de 129,35€/mois pour 2 enfants, 295,05€/mois pour 3 enfants, 460,77€/mois pour 4 enfants ;
    - Elles seront divisées par 2 à partir de 6 000€/mois de revenus par foyer avec 2 enfants;
    - Elles seront divisées par 2 à partir de 7 000€/mois de revenus par foyer avec 4 enfants
    - Elles seront divisées par 4 à partir de 8 000€/mois de revenus par foyer avec 2 enfants ;
    - Ces seuils augmenteront de 500€/enfant supplémentaire.
  - o **Ce n'est pas une mise sous conditions de ressources. C'est une modulation selon le revenu**, c'est-à-dire que tous les ménages continuent de percevoir des allocations familiales, mais pour les ménages les plus aisés, le montant en est diminué.

**D'autres mesures initialement proposées ne seront ainsi « plus nécessaires »** (M. Touraine, 16/10/14) : comme la modulation de la prime à la naissance en fonction du rang de l'enfant, ou le décalage de 14 à 16 ans de la majoration des prestations familiales.

**S'agissant du projet de réforme du congé parental, il est maintenu** : il permettra que ce congé soit « mieux partagé entre les deux parents » (M. Touraine, 16/10/14). Il répond à un enjeu de meilleure articulation entre vie familiale et vie professionnelle.

**La politique familiale est et demeure une priorité du gouvernement. Son engagement s'est déjà traduit concrètement pour le quotidien des familles** : plan de création de 275 000 solutions d'accueil des tout-petits sur 5 ans, majoration des prestations dédiées aux familles monoparentales et nombreuses modestes, augmentation de 25% de l'ARS, revalorisation et élargissement de l'accès aux bourses étudiantes, ...

## **EBOLA**

**Face à Ebola, nous devons prendre toutes les mesures nécessaires. Nous mettons en place un double dispositif : renforcement des contrôles au départ en Guinée, et mise en place de contrôles de la température à l'arrivée à Roissy, à partir de samedi 18. A ce jour, il n'y a pas de cas d'Ebola en France. C'est en Afrique que l'épidémie progresse : la France y amplifie son soutien.**

**Face à Ebola, « nous devons prendre toutes les mesures nécessaires. « En France, nous mettons en place un double dispositif »** (M. Touraine, 16/10/14) :

- **Au départ, « nous renforçons, nous Français, les contrôles [depuis] l'aéroport de Guinée »** : « des équipes de médecins français de la Croix-Rouge [viendront] appuyer ce que faisaient les autorités guinéennes ». Car « la 1<sup>ère</sup> des précautions [...], c'est de s'assurer que quelqu'un qui a de la fièvre ne monte pas dans l'avion et puisse être pris en charge ». Ces tests à Conakry sont fiables et la maladie ne s'attrape pas dans l'avion.
- **A l'arrivée à Roissy, « il y aura, à partir de [samedi 18 octobre] matin, la mise en place d'un ensemble de contrôles »** : « à l'arrivée de l'avion de Guinée Conakry, [...] des équipes médicales prendront la température des passagers à la passerelle, [...] avant l'entrée dans l'aéroport. Dans le même temps, dans l'avion, sera remis un questionnaire » de traçabilité. Une information orale sera délivrée aux passagers et doublée d'un flyer destiné à informer chacun. (M. Touraine, 16/10/14).

**A ce jour, « nous n'avons pas de cas » d'Ebola en France.** « Il y a [simplement] eu une infirmière de MSF qui a été malade, soignée, guérie ». « **Ne sombrons pas dans une inquiétude qui soit disproportionnée** » : « tant qu'il n'y a pas de température, il n'y a aucun risque de contagion. Quelqu'un qui a été en Guinée et qui ne présente aucun symptôme n'est pas contagieux » (M. Touraine, 16/10/14).

**« L'épidémie d'Ebola connaît une progression préoccupante en Afrique ».** « La première des responsabilités que nous avons, c'est d'aller renforcer les équipes soignantes sur place » :

- **La France est pleinement mobilisée, et ouvrira comme le président de la République s'y est engagé un centre en Guinée forestière, c'est-à-dire dans la forêt, là où c'est particulièrement difficile et particulièrement important, parce que c'est le foyer-cœur de l'épidémie. Il ouvrira tout début novembre.**
- **La France s'est aussi engagée à mettre à l'étude la mise en place de 2 nouveaux centres en Guinée. Des personnels de la protection civile seront déployés pour mener des actions de formation auprès des autorités guinéennes.**

**Pour lutter contre le virus, la France a également autorisé « des médicaments expérimentaux,** et en fonction du cas qui se présenterait, les médecins [ont] décidé de l'utiliser ou pas. Nous n'avons pas aujourd'hui la recette pour dire : quelqu'un qui a Ebola, voilà très exactement ce qui va fonctionner. Ce que l'on sait c'est que plus on prend en charge la personne tôt, [...] plus on peut lui donner des traitements expérimentaux, plus on met de chances de son côté » (M. Touraine, 16/10/14).

## **COMPENSATION ECOTAXE – POIDS LOURDS**

**Le gouvernement proposera, dans la loi de finances 2015, que les poids lourds se voient appliquer au 1er janvier prochain une hausse du gazole de 4 centimes. Cette mesure permettra de consacrer 320 M€ en 2015 au financement des infrastructures de transport. Les discussions se poursuivront en parallèle avec les professions concernées pour élaborer le dispositif pérenne de contribution au financement de la modernisation et du développement des infrastructures de transport.**

**Le gouvernement propose que les poids lourds se voient appliquer au 1er janvier prochain une hausse du gazole de 4 centimes afin de compenser le report *sine die* de l'écotaxe.**

- Cette solution « va s'appliquer dès le 1er janvier, dès lors qu'elle aura été votée par le Parlement » dans le PLF 2015 (A. Vidalies, 16/10/14).
- **« Une recette nette de 320 M€ » est prévue en 2015** grâce à ces hausses appliquées aussi aux transporteurs (A. Vidalies, 16/10/14).
- **Cette solution a été présentée par A. Vidalies aux transporteurs routiers à l'occasion d'une réunion tenue ce jour.**

- Les discussions continueront en parallèle avec les transporteurs, pour trouver une solution pérenne de contribution des poids lourds au financement des infrastructures de transport.

### **EUROPE – MARCHES FINANCIERS - CROISSANCE**

**Les faiblesses des marchés financiers tiennent à deux causes majeures : l'instabilité internationale, mais aussi des causes propres à l'Europe, la faible croissance au premier titre. Relancer la croissance, c'est la meilleure façon de stabiliser les marchés financiers. C'est le combat du Président de la République, ce doit être l'objet du prochain conseil européen les 23-24 octobre.**

Les « faiblesses » des marchés financiers « tiennent à deux causes majeures » (PR, 16/10/14) :

- **A « l'instabilité de la situation internationale »** : Ukraine, Moyen-Orient, Ebola ;
- **A « des causes propres à l'Europe »** : une « croissance aussi faible, des interrogations et des incertitudes sur le plan d'investissement [...] et les plans d'austérité qui s'ajoutent les uns aux autres, [qui] créent un doute » sur les marchés (PR, 16/10/14).

« Relancer la croissance, c'est la meilleure façon de stabiliser les marchés financiers » (PR, 16/10/14). D'où le « combat » du président de la République. « Les Etats-Unis ralentissent et l'Europe a une croissance très faible ». « Nous sommes sortis de la crise de la zone euro mais l'Europe n'a pas repris le chemin de la croissance et vit une stagnation ».

« Le prochain conseil européen » des 23-24 octobre « doit prendre en compte, non pas la situation des marchés boursiers, mais l'état de faiblesse de l'économie européenne pour relancer la croissance » (PR, 16/10/14).

S'agissant de la Grèce, elle « a besoin qu'on l'accompagne encore » (M. Sapin, 16/10/14). « La Grèce a fait beaucoup d'efforts, elle souhaite qu'il y ait une reconnaissance de ces efforts y compris de la part de son peuple ». « Mais il faut faire attention au moment où on sort tout seul sur les marchés mondiaux » (M. Sapin, 16/10/14).

### **TURQUIE – DAECH**

**Nous appelons la Turquie à assumer ses responsabilités. La Turquie fait face à une menace qui concerne toute l'Europe : nous ne devons pas lui envoyer un message d'isolement, mais de responsabilité et de rassemblement.**

« Nous appelons la Turquie à assumer ses responsabilités, et à ne pas détourner le regard du drame qui se joue à ses portes, à tout faire pour la protection des populations de Kobané notamment en autorisant l'accès à ses frontières » (PM, 16/10/14). « La Turquie a proposé l'établissement d'une zone de sécurité, et nous y sommes favorables ».

« La Turquie [...] fait face à une menace qui concerne toute l'Europe » : « nous ne devons pas [lui] envoyer un message d'isolement mais un message de responsabilité, [...] de rassemblement » (PM, 16/10/14).

Le processus de négociations pour l'adhésion de la Turquie à l'UE « n'est pas lié à la situation en Syrie et en Irak, c'est un processus de long terme qui répond à l'intérêt commun de l'UE et de la Turquie » (PM, 16/10/14).

### **ELECTIONS 2015**

**Comme annoncé par le Premier ministre, les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015 et les élections régionales en décembre 2015.**

Le gouvernement a démenti formellement l'information erronée selon laquelle un report des élections départementales et régionales serait envisagé. Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015 et les élections régionales en décembre 2015, comme annoncé par le Premier ministre lors de son discours de politique générale. Le Premier ministre aura l'occasion de réaffirmer sa volonté d'organiser les élections aux dates annoncées lors de la déclaration qu'il fera devant le Sénat le 28 octobre sur la réforme territoriale.

## **UKRAINE – LIVRAISON MISTRAL**

**Le président de la République a rappelé que le cessez-le-feu doit être entièrement respecté pour que la France livre à la Russie le premier navire Mistral.**

Pour que la France procède comme prévu à la fin du mois à la livraison du premier navire Mistral, le Vladivostok, à la Russie, le cessez-le-feu doit être « entièrement respecté » en Ukraine. « Ce qu'on appelle le plan de règlement de la crise -l'accord de Minsk - [doit être] intégralement appliqué » (PR, 16/10/14).

**Pour toute question, tout besoin ou suggestion : [contact@porte-parole.gouv.fr](mailto:contact@porte-parole.gouv.fr) ; 01 49 55 81 16 / 58 84**

*L'Essentiel, c'est : du lundi au vendredi, les positions clés du gouvernement sur les sujets d'actualité.*